

**« Recherche de financement privé
pour accompagner les projets sur
les territoires : Pourquoi et
comment faire appel aux
fondations »**



Panorama général



Le cadre des fondations

Le terme de fondation a été protégé à travers 3 dispositifs exclusifs :

- La fondation reconnue d'utilité publique
- La fondation d'entreprise
- La fondation abritée par un organisme habilité

Deux grands principes :

- La pérennité des fondations principe historique mais en pleine mutation,
- L'irrévocabilité des biens qui leur sont alloués (principe constant)

Deux modes opératoires distincts :

- **Les fondations distributives ou bailleurs ou de financement** se consacrent au financement de projets qui leur sont extérieurs (distribution de subventions, de bourses et de prix)
- **Les fondations opératrices** mettent elles-mêmes en œuvre leurs activités à travers des équipes salariées



Présentation comparative

Fondation d'entreprise

- Engagement sur 5 ans, reconductible
- 150 K € d'engagement minimal
- Règles précises sur la gouvernance et la composition des administrateurs
- 100 % des fonds proviennent de l'entreprise

La Fondation Reconnue d'Utilité Publique

- Destinées à la pérennité
- Créées pour être autonomes
- Dotation initiale de minimum 1,5 millions d'€
- Immobilisation d'un capital
- Qui doit pouvoir générer sur la durée (en dépit de l'érosion de l'inflation) les revenus annuels nécessaires à la poursuite de l'objet défini
- Procédure de validation a priori , avis du Conseil d'État et promulgation par décret du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur (durée d'un à trois ans)

Le Fonds de dotation

- Loi du 4 août 2008/décret février 2009
- Affectation irrévocable d'un patrimoine en vue de sa capitalisation, dont les revenus sont utilisés pour soutenir une œuvre d'intérêt général, personne morale à but non lucratif
- Déclaration en préfecture, publication au JO



Etude Fonds et Fondations 2015 ⁽¹⁾

**Effectifs fonds et fondations : 300 % de croissance depuis 2001
(fondations : 130%)**

**Poids économique : 23 milliards d'actifs et 7,8 milliards de dépenses
(50% de croissance depuis 2009)**

Développement des fondations bailleurs (76%, contre 70% en 2009)

Développement des fondations de flux

Domaines d'intervention :

**-en nombre de fondations, l'action sociale passe en 1^{ère} position devant
la santé**

-En dépenses, la santé reste loin devant (45%)

**En 2014, 2 229 fondations dont 52 ont la capacité à abriter une
fondation.**

(1) Enquête réalisée tous les quatre ans avec Viviane Tchernonog, chercheur au CNRS. Référence dans le secteur.

La générosité en France – Observatoire de la Fondation de France 2016

Moyenne nationale : 411€

Ile-de-France : 653€

TOP 5 du don moyen (hors IDF) :

1. PACA
2. Alsace
- 3. Rhône-Alpes**
4. Languedoc-Roussillon
5. Aquitaine

La contribution des régions au total des dons : Les régions qui sur-performent au regard de leur population : Rhône-Alpes (10% pop. / 13% dons) et Alsace (2,8% / 4%)

Répartition des fondations

1. Rhône (85)
2. Nord (55)
3. Bouches-du-Rhône (45)
4. Alpes-Maritimes (37)
5. Haute-Garonne (28)
6. Gironde (27)

➤ **Les grands pôles philanthropiques :**

Rhône-Alpes, PACA, Alsace, NPDC, Ouest et Sud-Ouest.

Depuis 2000 : fondations distributives concentrées dans les pôles économiques



Les Fondations en Rhône Alpes



150 fondations :

600 M à 1 Md € d'actifs,
200 à 300 M € de dépenses/an

Lyon, seconde capitale de la philanthropie :

85 fondations, soit 2 fois + qu'à Marseille

Env. **200 fonds de dotation** : forte attractivité de cet outil

Une tradition ancienne, un renouveau dynamique

4 fondations du top 100 national :

- La Fondation de la Salle (maisons de retraites, Rhône)
- Le Foyer de la Charité (communautés catholiques, Drôme)
- La Fondation Georges Boissel (santé mentale, Isère)
- La Fondation Mérieux (santé, Rhône)

Sur le territoire de la Fondation de France Centre-Est : 52 fondations sous égide de la FDF, dont 15 dans le Rhône.

Les Fondations en Rhône Alpes : quelles causes

1) Sciences, recherche & enseignement supérieur

Mérieux, Bioderma, Cœur & poumons, Sclérose en plaques, Synergie Lyon Cancer...
FPUL, EM, INSA, ECAM...

2) Emploi, insertion

Vincent Verry ; Entrepreneurs de la Cité ;
Ajd - Maurice Gounon ; Jeunesse, Avenir, Entreprise

3) Fondations confessionnelles

Foyer de Charité, Fourvière, Radio Espérance, Cullmann, Mazenod.

4) Culture

Sassenage...

FORTE IMPLICATION DES FONDATIONS D'ENTREPRISES

Fondation
de
France

Centre-Est

Présentation de la Fondation de France



Les 3 missions de la Fondation de France au travers des FSE et de ses propres programmes (montants 2015)

Collecter

Dons : 97M€
Legs & donations : 61M€
Partenariats : 4 M€

162 M€

Gérer

Placements : 2 000M€
Immobilier : 140M€

42M€

Redistribuer

21 programmes
808 fondations
9 400 projets

179 M€

Fondations sous égide 80%

Programmes FDF 20 %

Des expertises internes fortes sur l'ensemble des enjeux de la philanthropie



Expertise
sociétale

Libéralités
Gestion
patrimoniale

Immobilier

Comptabilité



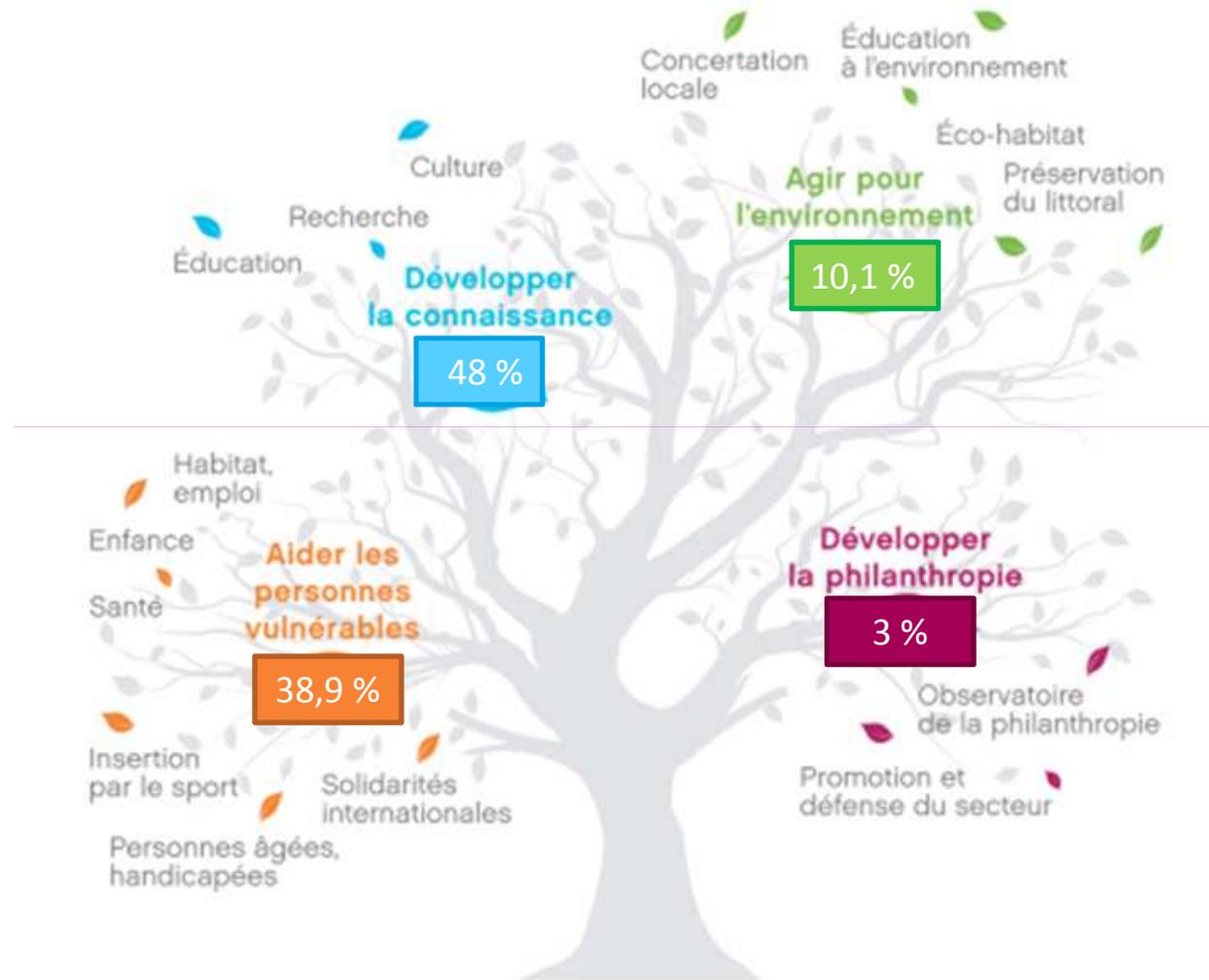
L'Observatoire

Juridique

Gestion
d'actifs

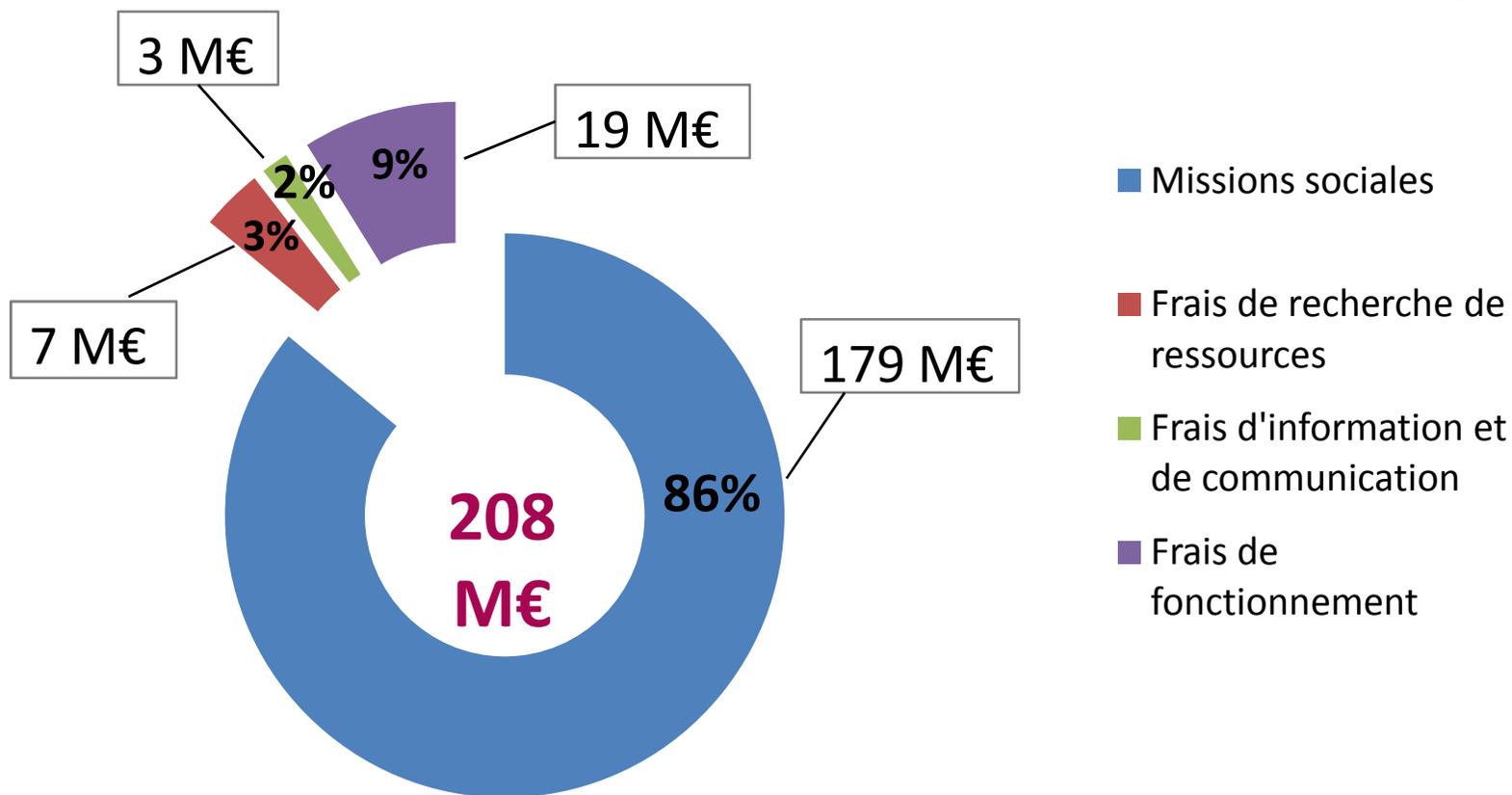
Contrôle de
gestion

Tous les domaines de l'intérêt général couverts par nos experts



L'exigence d'une gestion rigoureuse

86% des fonds alloués à la sélection, au financement et au suivi des projets :



Chiffres Fondation de France Centre-Est (2015)

Chiffres Centre Est (2015)

- **12,3 millions d'euros consacrés à la sélection, la distribution et au suivi de :**
- **1 123 subventions, prix et bourses**

Chiffres Rhône-Alpes (2015)

- **9,4 millions d'euros consacrés à la sélection, la distribution et au suivi de :**
- **887 subventions, prix et bourses**

Chiffres Rhône (2015)

- **5 millions d'euros consacrés à la sélection, la distribution et au suivi de :**
- **420 subventions, prix et bourses**

